

16 janvier 2015

La rédaction d'Infos 2BMS vous présente ses meilleurs vœux pour 2015!

INFOS 2BMS n° 167

Mots clés :

POEMS : déploiement de la V3

Projet « Montée de Version » : nous comptons sur vous !

Dépenses obligatoires et Restes à payer : quelques précisions

POEMS : déploiement de la V3

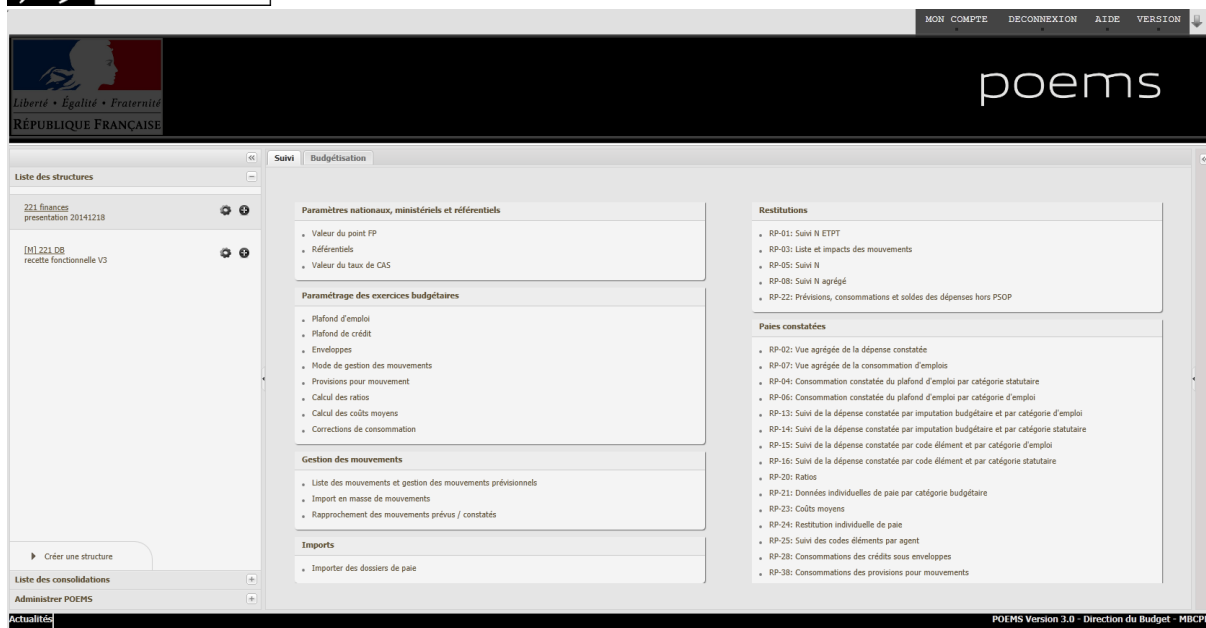
Nous vous l'avions annoncé dans de précédents numéros d'Infos 2BMS : la **nouvelle version de POEMS sera déployée en janvier 2015**. POEMS V3 sera disponible pour les administrations qui le souhaitent à compter de la dernière semaine de janvier (du 26 au 31 janvier).

Une application au socle technique rénové

Cette nouvelle version repose sur un socle technique rénové afin de mieux satisfaire les administrations ayant des effectifs importants. Ainsi, les **performances sont améliorées pour :**

- **mieux gérer des populations plus importantes** (au niveau d'un programme ou d'une grande direction) ;
- **permettre la conservation de l'historique** pour les administrations utilisant POEMS depuis plusieurs années.

Nous en avons également profité pour **améliorer l'ergonomie de l'application et faciliter la navigation et l'utilisation**. Dans cette optique, les utilisateurs pourront désormais visualiser sur un même écran l'ensemble des fonctionnalités et restitutions disponibles dans les modules de POEMS.



La nouvelle ergonomie de POEMS permet une appréhension plus facile des différentes fonctions.

Des évolutions pour répondre aux besoins des documents budgétaires

POEMS V3 apporte également des évolutions fonctionnelles afin de répondre au plus près des besoins des personnels en charge du suivi et du pilotage des emplois et de la masse salariale.

Ainsi les **dépenses seront présentées en distinguant**, au sein de la catégorie « cotisations et contributions sociales »

(catégorie 22), **les cotisations aux comptes d'affectation spéciale « pensions » (CAS Pensions).**

Les agrégats de dépenses sont identiques à ceux utilisés par l'outil d'aide à la budgétisation des dépenses de personnels diffusé par le bureau de la direction du budget 2BPSS.

La nouvelle présentation de POEMS V3 facilite l'alimentation de cet outil (en plus de fournir les dates moyennes d'entrées et de sorties ainsi que les coûts moyens).

Plafond de crédit

Les crédits notifiés

Les crédits mis à disposition

Millésime: 2014

	Rémunérations principale	Primes et indemnités indexées	Primes et indemnités non indexées	Cotisations patronales	CAS civils et ATI	CAS militaires	FSPOEIE et CAS CULTES	Prestations sociales	Total
PSOP hors enveloppe	0	0	0	0	0	0	0	0	0.00
PSOP sous enveloppe	0	0	0	0	0	0	0	0	0.00
Hors PSOP	0	0	0	0	0	0	0	0	0.00
TOTAL	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

Par ailleurs, les nouvelles **restitutions POEMS contiennent également les informations relatives au centre financier** (programme/BOP/UO). Ces restitutions pourront être exportées sous divers formats (.xls, .xlsx, .csv ou .ods) pour

répondre aux différents besoins des utilisateurs.

Enfin, la version 3 de POEMS permettra la saisie des **événements de gestion (entrées/sorties, changement de grades, de**

corps...) au niveau de la catégorie d'emploi.
Dans les versions précédentes, il était nécessaire de renseigner le corps et le grade concernés.

Les coûts servant de base pour calculer les impacts financiers des événements créés restent quant à eux inchangés ; ils sont toujours calculés à partir des données individuelles de paie présentes dans l'application.

Une campagne de formation dès le mois de février

Pour accompagner le déploiement de POEMS V3, une campagne d'information et de formation à l'outil a été programmée.
Les **référents techniques** de POEMS seront réunis pour être informés de la procédure d'installation de la nouvelle application et de la reprise de données de POEMS V2 vers POEMS V3 (semaine du 02 au 06 février 2015).

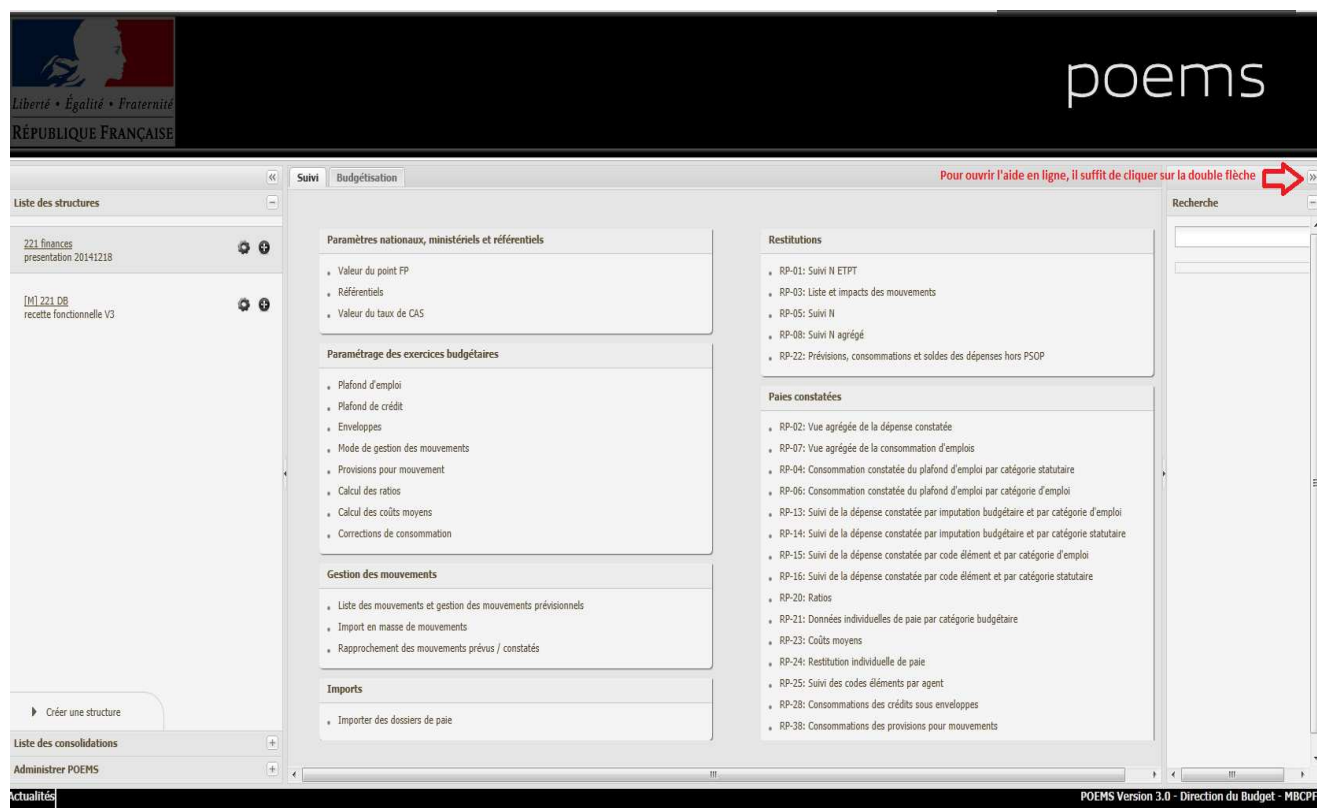
Un **comité des utilisateurs** POEMS se réunira par ailleurs durant la **semaine du 09 au 13 février 2015**.

Pour la formation, trois sessions sont d'ores et déjà planifiées à l'IGPDE :

- **12 et 13 février 2015**
- **09 et 10 mars 2015**
- **23 et 24 mars 2015**

La formation POEMS V3 consiste à **former des formateurs** au sein de chaque administration utilisatrice. Ces futurs formateurs seront chargés par la suite de former en interne les utilisateurs à POEMS.

En attendant d'être formés, les utilisateurs POEMS auront **accès via l'application à une aide en ligne**, aide qui permettra de visualiser le cas échéant le manuel utilisateur. Il sera possible d'utiliser l'aide en ligne en dépliant le volet droit de l'écran d'accueil de POEMS comme ceci (flèche rouge):



Pour avoir de plus amples informations sur POEMS V3, ou devenir nouvel utilisateur, vous

pouvez écrire à l'adresse suivante : poems.budget@finances.gouv.fr

Projet « Montée de Version » : nous comptons sur vous !

Evoqué à plusieurs reprises dans Infos 2BMS en 2014, l'AIFE a lancé son projet de « Montée de Version » SAP, qui consiste à mettre à jour le progiciel SAP sur lequel se base l'application CHORUS.

Afin de réaliser des tests applicatifs couvrant le périmètre le plus large, l'AIFE a convenu d'associer tous les ministères :

- d'une part en recensant l'ensemble des cas de gestion, dits spécifiques (propres à un contexte particulier), en plus des cas de gestion courants, déjà identifiés ;
- d'autre part en demandant leur participation à des recettes de l'application sur la nouvelle version.

Le bureau 2BMS a besoin de la participation active des agents du réseau du contrôle pour mener à bien ce projet.

C'est pourquoi nous vous proposons de vous associer à cette démarche.

Le cas échéant, toutes les informations utiles pourront vous être communiquées par le bureau 2BMS (contact : Dominique Fumey, référent pour la Direction du Budget).

Les échéances, connues à ce jour, sont les suivantes :

- recensement des cas de gestion spécifiques : fin janvier 2015 ;
- recettes applicatives : mai 2015 (sur le site de Noisy-le-Grand).

Dépenses obligatoires et Restes à payer : quelques précisions

La restitution INF-BUD-51 (pilotage de la gestion, vue agrégée), enrichie d'un nouveau ratio « dépenses obligatoires (DO) », mise en production en décembre 2014, s'est avérée inutilisable pour exploiter cette valeur.

L'AIFE a publié (dernière publication le 08/01/2015) sur le site Diapason (espace Métier > TFG et clôture comptable : Etat des dépenses obligatoires au 31/12/2014) le fichier des DO. **Vous y trouverez les fichiers agrégés et un fichier par programme (détaillé par programme / BOP / UO / activité).**

La restitution INF-BUD-42 (état des restes à payer) a fait l'objet d'une évolution mise en production en décembre 2014. Les éléments

de calcul ont été revus pour que les imputations budgétaires (y compris l'activité) des dossiers basculés soient restituées.

Ainsi, un nouveau ratio a été ajouté, « Engagé non soldé », qui indique le montant des RAP par activité. Le ratio existant « Reste à payer » demeure mais ne peut être utilisé qu'au niveau des centres financiers.

Le document « Document explicatif sur les RAP et les DO », publié sur Diapason (espace Métier > TFG et clôture comptable), renseigne plus précisément sur l'exploitation de la restitution INF-BUD-42 pour l'évaluation des Restes à Payer et des fichiers des DO.

① En cas de besoin d'assistance vous pouvez contacter le bureau 2BMS et/ou envoyer un mail à : chorusine-budget@finances.gouv.fr



L'Équipe d'Infos 2BMS